



CANEVAS DE RAPPORT DES PROGRAMMES FINANCES PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)¹

(incluant les programmes financés via le FONAREDD en RDC)

Les obligations de rapportage (narratif et financier) pour les programmes recevant des financements CAFI sont rappelées dans une note disponible publiquement [ici](#)²

Période du 01 janvier 2022 au 30 décembre 2022

Titre du Programme & Référence Titre du Programme REDD+: Gestion Durable de l'Agriculture Réf. du Programme (le cas échéant): Numéro de référence du Programme/MPTF Office: ²	Localité, Secteur/Thème(s) du Programme (le cas échéant) Localité : Programme national Secteur/Thème(s) : Agriculture, Elevage, développement durable etc.
Organisations participantes Organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du Programme : <i>Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)</i>	Partenaires de mise en œuvre Partenaires nationaux (Gouvernements, secteur privé, ONGs et autres) et autres organisations internationales : : Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Pêche et de l'Elevage, Ministère du Développement Rural, Ministère de l'Environnement e Développement Durable, les Organisations des Producteurs Agricoles, le Secteur Privé, l'INERA, etc.
Budget du Programme (US\$)	Durée du Programme (mois)

¹ Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI, y compris via le FONAREDD en RDC. Les rapports annuels couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre. Les rapports semestriels couvrent la période du 1^{er} janvier au 30 juin.

²https://drive.google.com/open?id=1YndKt5KEULfKU0hCkr9FkY6i99cczf5T&authuser=secretariatcafi%40gmail.com&usp=drive_fs

<p>Contribution du Fonds: 2.299.913 USD</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>le cas échéant, par agence</i> <p>Contribution de(s) agence(s):</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>le cas échéant, par agence</i> <p>Contribution du Gouvernement:</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>(le cas échéant)</i> <p>Autres Contributions [donateur(s)]:</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>(le cas échéant)</i> <p>TOTAL:</p>	<p>Durée totale (mois): 36 mois</p> <p>Date de démarrage³ (dd.mm.yyyy): 30 juillet 2019</p> <p>Date de clôture originale⁴ (dd.mm.yyyy) 30 juin 2022</p> <p>Date de clôture actuelle⁵(dd.mm.yyyy) : 30 décembre 2022</p>
---	--

<p>Evaluation du Programme</p> <p>Evaluation – (à joindre le cas échéant)</p> <p><input type="checkbox"/>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date : dd.mm.yyyy)</p> <p>Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant)</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date: _ dd.mm.yyyy):</p>	<p>Soumis par:</p> <ul style="list-style-type: none">o Nom: Aristide Ongone Obameo Titre: Représentant de la FAO en RDCo Organisation participante: FAOo Adresse e-mail: Aristide.Ongone@fao.org
--	---

Instructions pour le format du rapport

- Inclure une liste des abréviations et acronymes principaux
- Numéroter toutes les pages, sections et paragraphes
- Le rapport doit être soumis en un seul document Word ou pdf, à l'exception du tableau 5.1 qui doit être transmis sous format Excel
- Les annexes doivent être clairement référencées, utilisant des notes de bas de pages dans le corps du rapport
- Fournir des hyperliens à tous les livrables finalisés (rapports, études, cartes, etc) dans le respect de la politique d'accès à l'information de CAFI, disponible en Annexe 1 des Termes de Référence de CAFI

Table des matières

Période du	au	1
1.	Données clés du programme.....	6
2.	Résumé exécutif (maximum 1 page).....	7
3.	Brève présentation du programme.....	8
3.1.	Objectif Général	8
3.2.	Objectifs spécifiques et résultats attendus du programme	8
3.3.	Contexte du rapport	9
4.	Etat d’avancement des activités prévues dans le Plan de travail annuel (PTA) du programme, pour la période de rapportage (semestre 1 ou année entière)	9
5.	Résultats du Programme	10
5.1	Contribution aux impacts du cadre de résultats de CAFI	10
5.2	Progrès par effet et produits du programme	12
5.4	Contribution du programme à l’atteinte des Indicateurs du cadre de résultats de CAFI	17
5.5	Contribution du programme à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention.....	27
6.	Exécution financière	27
6.1	Décaissements	27
6.2	Contrats	29
6.3	Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines	31
6.4	Mobilisation de ressources	31
6.5	Audits	31
6.6	Révisions budgétaires	31
6.7	Analyses des coûts	31
7.	Gestion participative	32
8.	Thèmes transversaux.....	32
8.1.	Gouvernance	32
8.2.	Genre	32
8.3.	Peuples Autochtones	33
8.4.	Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)	33
8.5.	Respect de normes environnementale et sociale	33
	<i>a. Etude d’impact environnementale et sociale</i>	34
	<i>b. Mesures prises afin d’assurer le respect des sauvegardes</i>	34
	b. Gestion des plaintes et recours	35
9.	Gestion des risques	35

9.1	Mettre à jour votre matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée.	35
9.2	Évaluation de la transparence et de l'intégrité	36
10.	Illustration narrative spécifique	37
11.	Modalités de suivi.....	38
12.	Révisions programmatiques (le cas échéant).....	39
13.	Communication and promotion	39
14.	Auto-évaluation du programme.....	39
15.	Difficultés rencontrées et mesures prises et leçons apprises	40
16.	Conclusion et recommandations.....	40
17.	Récapitulatif des livrables.....	40
18.	Annexes	41

1. Données clés du programme

Titre du Programme & Référence	Gestion Durable de l'Agriculture
Numéro de référence du Programme/MPTF	-
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Agriculture durable sur toute l'étendue de la RDC
Partenaires de mise en œuvre	FAO
Organisations participantes	FAO, Ministères de l'Agriculture, Pêche et Elevage, Développement Rural, INERA, Organisations des Producteurs Agricoles, Secteur Privé, les Universités
Budget du Programme (USD)	2.299.913 USD
Durée totale programme (mois):	36
Date d'approbation du programme par le Conseil d'administration de CAFI (dd.mm.yyyy):	22/02/2018
Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy):	18/06/2019
Date de lancement officiel/Démarrage effectif (dd.mm.yyyy):	30 juillet 2019
Date de clôture originale (dd.mm.yyyy)	30 juin 2022
Date de clôture actuelle (dd.mm.yyyy)	30 décembre 2022
Décaissements au 31 décembre pour les rapports annuels au 30 juin pour les rapports semestriels	2.285.926 USD
Dépenses globales (USD) au 31 décembre....	2.285.926 USD
Taux de consommation de la 1 ^{ère} tranche	99,39%
Date de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	-
Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail :	Aristide Ongone Obame, Représentant de la FAO en RDC, Aristide.Ongone@fao.org

2. Résumé exécutif (maximum 1 page)

Il s'agit de présenter les réalisations les plus importantes du Programme en dégagant de manière claire et concise 1) celles de la période sous-examen (semestre ou année), 2) celles depuis le début du programme. Le résumé inclura aussi les éléments clés du rapport à détailler dans les points ci-dessous ainsi que les avancées vis-à-vis des jalons de la Lettre d'intention avec CAFI.

Ces éléments essentiels du rapport seront capitalisés dans les rapports annuels consolidés du FONAREDD et de CAFI.

2.1 pour la période de rapportage

L'année 2022 a été consacrée essentiellement à la finalisation et à la validation du document de la politique de l'agriculture durable (PAD), à la finalisation et à l'adoption de l'avant-projet du Décret du Conseil Consultatif National Agricole (CCNA), au renforcement des capacités des experts nationaux en outil EX-ANTE CARBON et aux missions de suivi des postes sentinelles pour l'observation des événements majeurs de déforestations (EMD). Par ailleurs, c'est également au cours de l'année 2022 qu'a été lancée l'évaluation environnementale stratégique de la politique de l'agriculture durable de la RDC par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE).

Concernant le résultat « Un document de politique agricole nationale durable est adopté », le projet GDA a, avec l'appui des experts du Ministère de l'Agriculture, du FONAREDD et d'autres experts indépendants, finalisé la rédaction du draft 1 de la politique de l'agriculture durable, qui a été adoptée au niveau les 01 et 02 juillet 2023.

Pour ce qui est du résultat « Les capacités en matières des politiques agricoles ainsi que les instruments appropriés sont renforcés au niveau central et provincial », le projet a réalisé au cours du mois de janvier 2022 la troisième session de formation de l'outil EX-ACT (EX ANTE CARBON), qui a réuni près de 30 experts congolais.

Pour ce qui est des postes sentinelles sur les événements majeurs de déforestation, des missions de suivi ont été organisées, pour palper du doigt les réalités inhérentes au fonctionnement de ces postes sentinelles.

2.2 en cumulatif depuis le début du programme

Sur le plan global, le projet GDA a, depuis son lancement, atteint la réalisation de cinq résultats sur les sept attendus. Il s'agit de :

- (i) Pour le résultat 1 : finalisation et adoption du document de la politique de l'agriculture durable de la RDC ;
- (ii) Pour le résultat 2 : Consolidation des textes réglementaires de la Loi agricole, notamment la finalisation de l'avant-projet de décret portant mise en place du Conseil Consultatif National de l'Agriculture (CCNA);
- (iii) Pour le résultat 3 : introduction et diffusion de l'outil EX-ACT-Carbon auprès des cadres et techniciens de la RDC
- (iv) Pour le résultat 6 : le site web du Ministère de l'Agriculture comme plateforme de diffusion a été installé et est régulièrement mis à jour ;

(v) Pour le résultat 7 : 5 postes sentinelles pour la vérification des évènements majeurs de déforestation ont été installés dans 5 Territoires (Inongo, Masimanimba, Bumba, Budjala et Bomongo), équipés et les agents formés et renforcés.

3. Brève présentation du programme

3.1. Objectif Général

Rappeler les objectifs principaux et les effets attendus de ce programme en relation à

1. *La Lettre d'intention du pays avec CAFI*
2. *Le cadre de résultats du Cadre national d'investissement REDD+ du pays*

Ceci peut être fait au travers d'un tableau qui établit les liens entre les résultats du programme, les jalons de la Lettre d'intention et le cadre national d'investissement REDD du pays.

Par rapport à la LOI du CAFI : une politique agricole durable est adoptée

Par rapport au plan d'investissement REDD+ : « Investissements agricoles respectueux de la forêt et améliorant les moyens d'existence des populations rurales, y compris des personnes vulnérables et marginalisées »

3.2. Objectifs spécifiques et résultats attendus du programme

Rappeler les objectifs spécifiques du programme

3.2.1 suivant le cadre de résultats du document de programme approuvé, c'est-à-dire les cibles finales

Les résultats attendus du programme sont :

- Un document de politique nationale agricole durable est adopté ;
- Des textes réglementaires nationaux agricoles et d'élevage orientés vers la mise en application de la politique agricole durable sont adoptés ;
- Les capacités des experts des acteurs impliqués en matière des politiques agricoles ainsi que des instruments appropriés sont disponibles au niveau tant central que provincial;
- Un référentiel technique de base pour la sédentarisation de l'agriculture est disponible ;
- Un cahier de recherche identifiant des besoins de recherches complémentaires pour soutenir la politique nationale agricole durable est disponible ;
- Le site internet du MINAGRI pour la capitalisation des connaissances acquises sur des modèles agricoles durables expérimentés, ainsi que des outils de leur diffusion permanente sont disponibles, est actualisées régulièrement ;
- Des postes sentinelles en lien avec les observations satellitaires des évènements majeurs de déforestation sont mis en place.

3.2.2 suivant le plan annuel de travail du programme, c'est-à-dire les objectifs et cibles sur la période de rapportage (année ou semestre)

- Validation de la politique de l'agriculture durable de la RDC ;
- Finalisation de l'avant-projet de Décret du Conseil Consultatif National de l'Agriculture ;
- Organisation d'une troisième session de formation de l'outil EX-ANTE CARBON ;
- Organisation d'une mission de suivi des postes sentinelles pour l'observation des Evènements Majeurs de Déforestation ;
- Finalisation des termes de référence de l'étude sur le référentiel technique de base pour la sédentarisation des agriculteurs

3.3. Contexte³ du rapport

Présentation des éléments qui caractérisent la période de rapportage.

Le contexte est marqué par une extension du projet sans coût, pour une période de 6 mois. Cette décision a été prise au cours du Comité de Pilotage du projet tenu le 11 juin 2023. Pour rappel, il était initialement prévu que le projet clôture au 30 juin 2023. Toutefois, suite au retard enregistré dans l'atteinte de certains résultats clés, notamment la validation de la politique de l'agriculture durable de la RDC, le projet avait sollicité une extension sans cout pour lui permettre d'atteindre ce résultat important. Aussi, au cours de ce même Comité de Pilotage, il a été demandé au projet de laisser tomber les résultats 4 et 5 du projet.

4. Etat d'avancement des activités prévues dans le Plan de travail annuel (PTA) du programme, pour la période de rapportage (semestre 1 ou année entière)

Fournir un résumé des principales activités du plan de travail du programme, menées au cours de la période sous examen (semestre ou année entière) et de comment elles ont contribué à faire avancer les résultats attendus du programme.

Tableau 1 - Activités prévues et réalisées, résultats attendus et atteints au bout de la période sous examen.

Activités prévue dans le PTBA	Activités réalisées	Résultats attendus	Résultats atteints	Degré de réalisation en %	Sources de vérification	En cas d'une réalisation ≤ à 100%, activités prévues pour plus tard/ou commentaires
1.Elaboration du draft1 de la Politique Nationale Agricole Durable	Organisation de l'atelier national de validation de la politique de l'agriculture durable de la RDC	Politique de l'agriculture durable de la RDC validée au niveau national	Politique de l'agriculture durable de la RDC validée au niveau national	100%	Document de la politique de l'agriculture durable de la RDC	
2. Finalisation de l'avant-projet de décret du Conseil Consultatif National de l'Agriculture	Retraite pour la finalisation de l'avant-projet de décret du Conseil Consultatif National de l'Agriculture	Avant-projet de décret disponible et transmis au Gouvernement pour signature	Avant-projet de décret disponible et transmis au Gouvernement pour signature	100%	Document avant-projet de décret	-
3.Organisation d'une troisième de formation des experts congolais en outil EX ANTE CARBON (EX-ACT)	Session de formation des experts congolais en outil EX ANTE CARBON (EX-ACT)	Session de formation des experts congolais en EX ANTE CARBON (EX-ACT) réalisée	Session de formation des experts congolais en EX ANTE CARBON (EX-ACT) réalisée	100%	Rapport de formation	-mettre en place un noyau dur d'experts nationaux en EX-ANTE CARBON
4. Finalisation des termes de référence du guide de bonnes pratiques agricoles	Finalisation avec l'appui de l'INERA du draft 1 des termes de référence de l'étude sur les bonnes pratiques agricoles	Termes de référence disponibles	Termes de référence disponible	100%	Termes de référence	

³ Contexte lié à la période sous-examen (semestre/année).

5. Appui et renforcement des capacités des experts du site web du Ministère de l'Agriculture	-	Experts du site web appuyés et renforcés	Experts du site web appuyés et renforcés	100%	-	
6. Mission de suivi des postes sentinelles pour l'observation des évènements majeurs de déforestation	Missions de suivi à Bandundu ville dans le Kwilu et à Mbandaka dans l'Equateur	Missions de suivi réalisées, experts nationaux appuyés et renforcés	Missions de suivi réalisées, experts nationaux appuyés et renforcés	100%	Rapport missions de suivi	
7. Elaboration des termes de référence pour l'évaluation environnementale et stratégie de la politique de l'agriculture durable de la RDC	Elaboration des termes de référence par l'Agence Congolaise de l'Environnement	Termes de référence disponibles	Termes de référence disponibles	100%	Termes de référence	Procéder à l'évaluation environnementale stratégique de la politique de l'agriculture durable de la RDC

5. Résultats du Programme

5.1 Contribution aux impacts du cadre de résultats de CAFI

Décrire la contribution du programme aux impacts du plan d'investissement national REDD+ du pays et de la théorie du changement de CAFI, soit

i) réduction des émissions et augmentation des absorptions, en précisant les hypothèses utilisées et les cibles, le cas échéant, telles que décrites dans le document de programme. Préciser le cas échéant le nombre d'hectares de déforestation évitée estimée qui peut être attribuée aux activités du programme.

ii) amélioration des niveaux de vie notamment :

- *le nombre de bénéficiaires directs atteints par le programme et la définition appliquée par le programme pour définir ce terme. Si plusieurs catégories sont utilisées, désagréger par catégorie ainsi que par le genre. Voir encadré ci-dessous et remplir la matrice*
- *le nombre de bénéficiaires indirects et les hypothèses qui sous-tendent ce calcul. Voir encadré ci-dessous et remplir la matrice*
- *le cas échéant, augmentation des revenus (directs ou indirects) et/ou réduction des dépenses*

Encadré : calculer et estimer le nombre de bénéficiaires

Les bénéficiaires reçoivent un soutien qui est défini dans deux dimensions :

- 1) Type de soutien
 - Soutien ciblé (reçu par des personnes qui peuvent être identifiées et comptées par le projet et qui savent qu'elles reçoivent du soutien)
 - Soutien non ciblé : reçu indirectement par des personnes qui ne peuvent pas être identifiées et comptées précisément. Par exemple : campagnes de communication, enfants dans un foyer dont l'un ou les deux parents reçoivent un appui ciblé.

- 2) Intensité du soutien
 - Faible (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités)
 - Moyenne (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacité de manière régulière)
 - Haute (eg individus ou foyers qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée)

Le nombre de bénéficiaires directs est dès lors défini comme le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé et de haute intensité.

Le nombre de bénéficiaires indirects est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne

- Compléter au mieux la matrice des bénéficiaires. *Noter que certains bénéficiaires peuvent se situer sous plusieurs piliers, et qu'il n'est donc pas nécessaire que les totaux par effet correspondent au nombre total de bénéficiaires.*

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes)	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects	Description et intensité du soutien	Commentaires
Nombre total					
Agriculture					
Energie					
Forêts					
Aménagement du territoire					
Foncier					
Mines et infrastructures					

Démographie					
Gouvernance					

5.2 Progrès par effet et produits du programme

- **Résumé** : décrire les principales réalisations en distinguant
 - les progrès au cours de la période de reporting et
 - les résultats de manière cumulative depuis le début du programme,
 en vous référant aux indicateurs d'effets correspondant dans le cadre de résultat du programme et en précisant la mise en œuvre des principaux produits (sans énumérer toutes les activités individuelles).
- Décrire si les cibles sont atteintes ou expliquer pourquoi elles ne le sont pas sur la période de rapportage
- Fournir des hyperliens à tous les produits finaux (rapports, études, documents de politique, cartes, plans etc) ou à des dossiers qui les contiennent
- Si le programme commence à faire / a fait une différence au niveau des effets et des produits, fournissez des preuves spécifiques (quantitatives et qualitatives) et expliquez comment cela a un impact sur les piliers du plan d'investissement. Dans la mesure du possible, fournissez des exemples spécifiques de changements que le programme a soutenu / contribué ainsi que, lorsque disponible et pertinents, des citations des partenaires ou des bénéficiaires au sujet du programme et de leur expérience.
- Expliquez la manière dont le programme répond explicitement aux décisions du Conseil d'administration de CAFI (et /ou du Comité de Pilotage du FONAREDD en RDC), en vous référant aux dates des résolutions ou décisions respectives
- Expliquez qui sont les bénéficiaires principaux, en portant une attention particulière aux groupes vulnérables tels que les femmes, les peuples autochtones et les jeunes, entre autres. Expliquez la manière dont ces groupes ont été appuyés à devenir des acteurs/actrices du changement pour atteindre les effets souhaités du programme.

Effet 1 : Investissements agricoles respectueux de la forêt et améliorant les moyens d'existences des populations rurales, y compris des personnes vulnérables et marginalisées (femmes, peuples autochtones, etc.)

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès et des résultats vers les effets et leurs produits suivant les lignes directrices ci-dessus

Résumé du progrès : le document de politique de l'agriculture de la RDC a été validé au niveau national.

Par produit, les réalisations au cours de l'année 2022 sont les suivants :

1. Le résultat 1 : Un document de politique nationale agricole durable est adopté. Ce résultat a été atteint à 100%. Non seulement que la politique de l'agriculture durable de la RDC a été validée, mais elle a été officiellement adoptée par le Gouvernement au Conseil des Ministres. Il sied d'ajouter que la rédaction de ce document a connu la participation de tous les acteurs, étatiques et non étatiques, tant au niveau national qu'au niveau des provinces.

Par ailleurs, toujours pour le résultat 1, le projet GDA a travaillé avec l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) pour l'élaboration des termes de référence de l'évaluation environnementale stratégique de la politique de l'agriculture durable de la RDC.

2. Le résultat 2 : les textes réglementaires pour accompagner la politique agricole sont élaborés : l'avant-projet de décret du Conseil Consultatif de l'Agriculture a été finalisé, transmis au Gouvernement et adopté au Conseil des Ministres.

3. Le résultat 3 : Les capacités des experts des acteurs impliqués en matière des politiques agricoles ainsi que des instruments appropriés sont disponibles au niveau tant central que provincial : au cours du mois de janvier 2022, le projet GDA a assuré la formation d'une trentaine d'experts Congolais, dans l'utilisation de l'outil EX ANTE CARBONE (EX-ACT). La formation, en mode webinar, a duré une semaine et a réuni les experts à la fois des Ministères de l'Agriculture, de l'Environnement, des PIREDD, des Universités et des centres de recherche agronomique.

Cette formation a permis de faire une avancée majeure dans l'atteinte du résultat 3

4. Le résultat 6 : Le référentiel technique de base pour la sédentarisation des agriculteurs est disponible : au cours de cette année 2022, le projet GDA a travaillé avec l'INERA pour la finalisation du draft 1 des termes de référence pour l'élaboration du guide des bonnes pratiques agricoles, qui est un préalable à l'élaboration du référentiel technique de base pour la sédentarisation des agriculteurs.

5. le résultat 7 : Mise en place des postes sentinelles pour l'observation des évènements majeurs de déforestation : deux missions de suivi ont été réalisées au cours de l'année 2022, l'une à Bandunduville, dans le Kwilu, qui a permis de travailler avec les postes sentinelles de Masi-Manimba et d'Inongo et la deuxième mission à Mbandaka, dans l'Equateur, qui a réuni les postes sentinelles de Bomongo, Budjala et Bumba. Ces missions ont permis à la DIAF de renforcer les capacités des inspecteurs territoriaux de l'agriculture, affectés dans ces différents postes sentinelles. Elles aussi permis de palper du doigt les difficultés rencontrées pour le fonctionnement de ces postes sentinelles

Effet 2 :

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès et des résultats vers les effets et leurs produits suivant les lignes directrices ci-dessus

Résumé du progrès :

.....

Concernant les cibles, il convient de signaler que le programme GDA étant un programme sectoriel, n'a pas de cible à proprement parlé. Néanmoins, dans le volet renforcement des capacités, plusieurs cadres du Gouvernement ont bénéficié des formations et autres renforcement des capacités matérielles. Au courant du 1^{er} semestre 2022, environ 30 personnes ont été formées notamment dans l'utilisation de l'outil EX-ACT CARBON, et dans l'utilisation des logiciels de géo localisation dans le cadre de la mise en place des postes sentinelles pour l'observation des évènements majeurs de déforestation.

Hyperliens :

1. Politique de l'Agriculture Durable de la RDC

<https://docs.google.com/document/d/10oSsLP7dia4JqYDcH7Tal71VnUWrNINm/edit?usp=sharing&oid=103195941112793011971&rtpof=true&sd=true>

2. Avant-projet Décret Conseil Consultatif National de l'Agriculture (CCNA)

<https://docs.google.com/document/d/1f6wtZ7kzIsg0jbuHMVwRr7Jp0V0srTB-/edit?usp=sharing&oid=103195941112793011971&rtpof=true&sd=true>

3. Termes de référence du guide des bonnes pratiques agricoles

<https://docs.google.com/document/d/14kbrLjecWAMX259tFkafmAP9tzv5cVqG/edit?usp=sharing&oid=103195941112793011971&rtpof=true&sd=true>

4. Termes de référence de l'évaluation environnementale stratégique de la Politique de l'Agriculture Durable

<https://drive.google.com/file/d/1ggwqDtuO29RZo6l5IO48FPumbHvXcD8f/view?usp=sharing>

5. Rapport du troisième Comité de Pilotage

https://drive.google.com/file/d/1b9tg7lvyX2S-UjC3JAYPhiBqXxP_Ge1t/view?usp=sharing

6. Guide formation de l'outil EX-ANTE CARBON

https://drive.google.com/file/d/1fjgbv_QL8vVcY-hWgywJN-1b5RVVXk61/view?usp=sharing

Différence au niveau des produits et des effets : le programme étant essentiellement sectoriel, il n'est pas attendu de lui des effets immédiats mesurables. Il faudra attendre la mise en œuvre de la politique de l'agriculture durable pour espérer pouvoir mesurer des effets à long terme.

Recommandations par rapport aux Comités Techniques : Au courant de ce 1^{er} semestre 2022, il n'y a pas eu de réunion du Comité Technique dédiée au projet GDA. Néanmoins, plusieurs réunions ont eu lieu entre le FONAREDD, le Ministère de l'Agriculture et le projet GDA, essentiellement autour de la formulation de la politique de l'agriculture durable de la RDC. Le principal résultat atteint est la finalisation du document de la politique de l'agriculture durable.

Bénéficiaires : le programme GDA n'a pas de bénéficiaires à proprement parler. Le document de politique agricole nationale durable a un caractère national et concernera tous les congolais. Néanmoins, dans le cadre du renforcement des capacités, on peut considérer certains acteurs étatiques et non étatiques comme étant des bénéficiaires du programme. Ainsi donc, au courant du 1^{er} semestre de l'année 2022, plusieurs acteurs étatiques et non étatiques ont bénéficié d'un renforcement des capacités dans le cadre de la formation sur l'outil EX-ANTE CARBON, que la FAO a élaboré pour l'évaluation des impacts carbone avant la mise en œuvre des projets. D'autres acteurs étatiques, notamment les inspecteurs territoriaux de l'agriculture affectés dans les postes sentinelles pour l'observation des événements majeurs de déforestation ont également été renforcés.

Effet 2 :

Veillez évaluer l'état actuel des progrès et des résultats vers les effets et leurs produits suivant les lignes directrices ci-dessus

Résumé du progrès :

.....

5.3 Evaluation de la performance du programme sur base des indicateurs du cadre des résultats

*En utilisant le **Cadre de Résultats du Document du Programme**, veuillez faire le point sur la réalisation des indicateurs au niveau des effets et résultats dans le tableau 2. Lorsqu'il n'a pas été possible de recueillir des données ou des lignes de base sur les indicateurs, expliquez pourquoi, et apportez des clarifications sur comment et quand ces lignes de base et/ou données seront recueillies.*

Tableau 2 - Cadre de résultats du programme

Effet 1 : Investissements agricoles respectueux de la forêt et améliorant les moyens d'existence des populations rurales, y compris des personnes vulnérables et marginalisées										Ajustement de la cible (cas échéant)
Résultats	Indicateurs	Baseline			Cibles		Résultats		Commentaires	
		Valeur	Année	Source	2020	2022	2020	2022		
Résultat n°1: Un document de politique nationale agricole durable est adopté	Document de politique agricole durable	Néant	2018	MinAgri	Politique agricole nationale durable disponible	Politique agricole nationale durable adoptée	-	Draft 1 politique agricole nationale durable disponible	Le draft 1 de la politique agricole nationale durable est disponible et sa validation est prévue dans les prochains jours	
Résultat n°2: Des textes réglementaires nationaux agricoles et d'élevage orientés vers la mise en application de la politique agricole durable sont adoptés	Nombre de texte d'application adoptés	Néant	2018	MinAgri	Textes réglementaires élaborés	Textes réglementaires appliqués	-	- Il sied ici de souligner que l'avant-projet du décret sur le conseil consultatif national de l'agriculture est déjà finalisé	La signature du décret est prévue dans les prochains jours	-
Résultat n°3 : Les capacités des experts des acteurs impliqués en matière des politiques agricoles ainsi que des instruments appropriés sont disponibles au niveau tant central que provincial	Nombre d'acteurs formés et renforcés	Néant	2018	MinAgri et autres	Experts nationaux formés	Experts nationaux formés	-	Experts nationaux formés en outil EX-ACT	-	-
Résultat n°4: Un référentiel technique de base pour la sédentarisation de l'agriculture est disponible	Référentiel technique	Néant	2018	MinAgri et INERA	Référentiel technique élaboré	Référentiel technique validé et mis en œuvre	-	Termes de référence de l'étude disponible	L'élaboration du référentiel peut-être lancée au courant du 2 ^{ème} semestre de l'année 2022	Reporter l'atteinte de la cible pour le 2 ^{ème} semestre de l'année 2022
Résultat n°5: Un cahier de recherche identifiant des besoins de recherches complémentaires pour soutenir la	Cahier de recherches complémentaires	Néant	2018	MinAgri et INERA	Cahier de recherches complémentaires élaboré	Cahier de recherches complémentaires validé	-	Termes de référence de l'étude disponible	L'élaboration du cahier des recherches complémentaires peut débuter au 2 ^{ème} semestre de l'année 2022	Reporter l'atteinte de la cible pour le 2 ^{ème} semestre de l'année 2022

politique nationale agricole durable est disponible										
Résultat n°6: Le site internet du MINAGRI pour la capitalisation des connaissances acquises sur des modèles agricoles durables expérimentés, ainsi que des outils de leur diffusion permanente sont disponibles, est actualisées régulièrement	Site web	Néant	2018	MinAgri	Site web fonctionnel	Site web fonctionnel	Acquisition des équipements pour le site web et renforcement des capacités des webmasters du MinAgri	Site web fonctionnel	-	-
Résultat n°7: Des postes sentinelles en lien avec les observations satellitaires des événements majeurs de déforestation sont mis en place	Nombre de postes sentinelles	Néant	2018	MinAgri	Postes sentinelles fonctionnels	Postes sentinelles fonctionnels	Postes sentinelles installés	Postes sentinelles fonctionnels	-	-

Note :

- Les effets, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent dans le document du Programme** de sorte à rendre compte des accomplissements par rapport aux objectifs du Programme.
- Si les cibles sont modifiées, précisez-le.

Veillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc. et des colonnes supplémentaires pour les années.

5.4 Contribution du programme à l'atteinte des Indicateurs du cadre de résultats de CAFI

En concordance avec les décisions du Conseil d'Administration de CAFI, veuillez renseigner les indicateurs de CAFI dont vous êtes responsables suivant les tableaux 3.

Tableaux 3 - Progrès vers les indicateurs CAFI couverts par le programme.



Tableau 3.1 . Indicateurs harmonisés CAFI/FONAREDD pour les programmes qui fournissent un appui de terrain

Non applicable au projet GDA

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes (au 31 décembre pour les rapports annuels et au 30 juin pour les rapports semestriels)	Remarques	Les coordonnées GPS de ces activités sont-elles disponibles ? (oui /non) - Précisez
Impact : réduction de la pauvreté					
Nombre total de bénéficiaires directs ⁴ , ventilé par le genre					
Nombre total de bénéficiaires indirects, ventilé par le genre					
Effet 1 : L'agriculture empiète moins sur les terres agricoles					
Nombre de bénéficiaires directs et indirects, ventilé par le genre					
Indicateur d'effet :					

⁴ Bénéficiaire direct : sont la cible d'un appui, peuvent être identifiés par le projet et reçoivent un appui de haute intensité. Exemple d'appui de haute intensité : accompagnement régulier, accès à de nouveaux intrants (équipements, semences améliorées, foyers améliorés)

Bénéficiaire indirect : reçoivent un appui non ciblé (eg : nombre de personne dans un foyer dont une personne bénéficie d'un appui direct) ou ciblé mais de moyenne intensité. Exemple d'appui de moyenne intensité : formations. Exemples d'appuis de basse intensité : personnes ayant été touchées par des campagnes de sensibilisation massive, personnes ayant participé à des ateliers.

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes (au 31 décembre pour les rapports annuels et au 30 juin pour les rapports semestriels)	Remarques	Les coordonnées GPS de ces activités sont-elles disponibles ? (oui /non) - Précisez
Productivité agricole (kg/ha) pour chaque variété					
Indicateur de produit : Nombre d'hectares appuyés en agroforesterie					
Indicateur de produit : nombre d'hectares appuyés en cultures pérennes					
Indicateur de produit : Nombre d'hectares en agriculture de subsistance					
Effet 2 : la consommation de bois énergie diminue					
Nombre de ménages appuyés pour diminuer ou substituer la consommation de bois Energie					
Nombre de producteurs de					

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes (au 31 décembre pour les rapports annuels et au 30 juin pour les rapports semestriels)	Remarques	Les coordonnées GPS de ces activités sont-elles disponibles ? (oui /non) - Précisez
charbon de bois formés pour une transformation améliorée, désagrégé par le genre					
Dépenses moyenne (USD) pour les foyers ayant adopté des solutions de cuisson propre, par bassin de consommation	(avant utilisation de solutions de cuisson propre :				
Indicateur d'effet : Productivité des plantations de bois énergie ou mise en défens (m3/ha)					
Indicateur de produit : nombre de foyers améliorés de qualité a) produits b) disséminés					
Indicateur de produit : Nombre d'ha sous régénération naturelle réalisés					

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes (au 31 décembre pour les rapports annuels et au 30 juin pour les rapports semestriels)	Remarques	Les coordonnées GPS de ces activités sont-elles disponibles ? (oui /non) - Précisez
Nombre d'hectares réalisés de plantations à vocation bois-énergie					
Effet 3 : la gouvernance forestière est améliorée					
Nombre de personnes appuyées à la conservation et la foresterie communautaire					
Nombres d'hectares dédiées à la conservation grâce à l'appui du programme					
Nombres d'hectares de forêts communautaires établis grâce à l'appui du programme					
Nombres d'hectares de plantations forestières établies grâce à l'appui du programme					

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes (au 31 décembre pour les rapports annuels et au 30 juin pour les rapports semestriels)	Remarques	Les coordonnées GPS de ces activités sont-elles disponibles ? (oui /non) - Précisez
Nombres d'hectares / % sous gestion forestière légale et durable grâce à l'appui du programme					
Aménagement du territoire					
Nombre de plans et d'hectares sous plans d'aménagement du territoire, par niveau de gouvernance (eg terroir villageois, territoire, province)					
Nb et km d'infrastructures construites, réhabilitées, entretenues (par type)					
Foncier					
Nb d'ha de terre sécurisés (de manière individuelle – désagrégé par le genre - ou collective y					

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes (au 31 décembre pour les rapports annuels et au 30 juin pour les rapports semestriels)	Remarques	Les coordonnées GPS de ces activités sont-elles disponibles ? (oui /non) - Précisez
compris pour les peuples autochtones)					
Démographie					
Nombre d'Années Protection Couple (APC) distribuées avec conseils					
Nombre d'utilisateurs ayant reçu des ACP et conseils, désagrégés par le genre et l'âge					
Nombre d'utilisateurs adolescents					
Gouvernance					
Nombre de personnes formées i) au sein des ministères ii) dans les universités iii) dans le secteur privé iv) au sein de la société civile, désagrégé par les tranches d'âge genre					

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes (au 31 décembre pour les rapports annuels et au 30 juin pour les rapports semestriels)	Remarques	Les coordonnées GPS de ces activités sont-elles disponibles ? (oui /non) - Précisez
Pourcentage et qualité de la participation de la société civile, des femmes et des peuples autochtones au programme aux structures de gouvernance du programme					

Tableau 3.2 : Indicateurs harmonisés pour les programmes sectoriels ou habilitants

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes au (date)	Remarques
Existence, mise en œuvre et supervision de politique sectorielle dont l'un des objectifs est de limiter la conversion des forêts				

Tableau 3.3 : Indicateurs pour les programmes à investissements

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes au (date)	Remarques	
Co-financements mobilisés					
Fonds alloués à de nouveaux projets					
Nombre de nouveaux projets					
Nombre d'emplois créés le long de la chaîne de valeur, désagrégés par les tranches d'âge et genre					



Si le rapport annuel de l'année précédente prévoyait de renseigner une ligne de base en 2022 et que ceci n'a pas été fait, veuillez en préciser les raisons.

5.5 Contribution du programme à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

Dans le cadre du financement CAFI, le pays s'est engagé à la réalisation de Jalons tels que définis dans la Lettre d'intention. C'est ainsi que tous les programmes financés par CAFI intègrent les Jalons de la LOI dans leur programmation et, ont pour obligation de rapporter sur l'état d'avancement des différents Jalons. La matrice simplifiée ci-dessous (tableau 4) permet de renseigner la contribution du programme aux différents Jalons.

Tableau 4 - Progrès vers les Jalons de la LOI

N°	Descriptif du Jalon	Objectifs	Progrès accomplis	Points d'attention particulière	Solutions proposées
1	Jalon 2020 a : Politique agricole nationale durable adoptée	Avoir une politique agricole nationale durable validée et adoptée au niveau du Gouvernement	Au cours du 1 ^{er} semestre 2022, le document de la politique de l'agriculture durable a été finalisé, grâce à l'apport des experts du Ministère de l'Agriculture, du FONAREDD et d'autres experts indépendants	L'atelier de validation national est prévue au mois de juillet 2022	

6. Exécution financière

6.1 Décaissements

Sur les transferts reçus, indiquer le niveau de décaissement global ainsi que le niveau de décaissement annuel en incluant le budget prévisionnel pour l'année et le décaissement effectif.

Les montants engagés mais non décaissés peuvent être rajoutés dans la dernière colonne du tableau.

a) Tableau 5.1 - Taux de décaissements y du Programme.

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de programme (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (semestre ou année)	D) Dépenses 1 ^{ère} semestre ou annuelles	E) Solde au20.....	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulé depuis le début du programme	H) Montants engagés mais non dépensés
Effet 1.....			Obligatoire ⁵				

⁵ En vertu du Memorandum of Understanding (Protocole d'Accord) signé par les organisations de mise en œuvre avec le MPTF, qui stipule que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les **effets** et **produits** du cadre de résultat du programme ».

Canevas de rapport des AE – Programmes financés par CAFI - 2021

Produit 1.1.			Obligatoire ⁶				
Sous produit ou activité 1.1.1			Recommandé				
Effet 2.....			Obligatoire				
Produit 2.1.....			Obligatoire				
Total							

b) Tableau 5.2

Téléchargez et complétez le canevas de tableau 5.2 [dans ce dossier](#) et transmettez-le en même temps que ce rapport ⁷. **Le présent rapport sera considéré incomplet sans ce document.**

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG est envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, avec une copie électronique au Secrétariat de CAFI.

Note importante : le total des montants décaissés par effet et produit (plus couts) de l’onglet 1 doit correspondre au total des montants décaissés par catégorie UNDG transmis par les services financiers au MPTF via le système UNEX.

⁶ ibid

c) Tableau 6 – Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ⁸	Dépenses cumulatives en US \$ ⁹	Commentaires
<u>Effet 1 :</u>		Obligatoire ¹⁰	
Produit 1.1		obligatoire ¹¹	
Activité ou sous produit 1.1.1.		recommandé	
...			
Produit 1.2		obligatoire	
..			

6.2 Contrats

Lister les entités auxquelles des contrats de plus de 100,000 dollars ont été signés, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d'elle. Si vos procédures le permettent, joindre une copie du contrat (qui ne sera pas rendue publique).

Tableau 7 - Suivi des contrats

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires

Au courant de l'année 2022 le projet GDA n'a signé aucun contrat

⁸ Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2

⁹ Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1

¹⁰ En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) et des Accords standards signés avec le MPTF, qui stipulent que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les **effets** et **produits** du cadre de résultat du programme »

¹¹ En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) et des Accords standards signés avec le MPTF, qui stipule que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les **effets** et **produits** du cadre de résultat du programme »

Sous-type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
Organisation non gouvernementale (ONG) nationale	Administration publique nationale	Entreprise nationale
Comité Local de Développement (CLD)	Administration publique provinciale	Bureau d'étude
Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL)	Université	Coopérative
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG)	Autre
	Autre	

6.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Fournir des informations sur la gestion financière, l'approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :

- Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ;
 - Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s'assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues ;
 - Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour ;
 - Quand comptez vous demander la deuxième tranche du programme restant au compte du MPTF ;
- d) Fournissez des mises à jour sur la passation de marchés/un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US énumérés dans le document de votre projet, y compris une description du processus qui a été utilisé pour identifier le fournisseur.

6.4 Mobilisation de ressources

Indiquer si le programme a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d'autres partenaires

Aucune ressource supplémentaire n'a été mobilisée

6.5 Audits

Indiquer s'il y a eu des audits et quels sont leurs résultats

Aucun audit n'a été réalisé

- Si oui, mentionner la période et dans la mesure du possible
- si la politique de l'agence le permet, joindre le rapport d'audit en annexe ou autres données liées à cet audit

6.6 Révisions budgétaires

Veuillez indiquer des éventuelles révisions au budget du programme

Aucune révision budgétaire n'a été effectuée au cours de l'année 2022

6.7 Analyses des coûts

Fournir une analyse du coût du programme de l'exercice suivant le tableau 7, afin d'apprécier le ratio des coûts des structures et des coûts opérationnels relatif à la période sous examen.

Tableau 8 - Répartition des coûts du programme.

N°	Description	Montant en USD	%	Commentaires
----	-------------	----------------	---	--------------

1.	Activités du programme			
2.	Equipement			
3.	Fonctionnement			
Total en USD				

7. Gestion participative

Les principes de transparence, de participation et de consultations sont consacrés dans la programmation de CAFI, tant dans le plan d'investissement que dans les termes de référence des AMIs. Ainsi, à leur approbation, tous les programmes ont soumis un plan de consultation et de participation des parties prenantes dans les différentes activités et étapes du programme. Veuillez mettre à jour ce tableau, en rajoutant une colonne de commentaire permettant de voir l'évolution et la réalisation des processus participatifs prévus.

Dans cette section, prière commenter :

- i. *Tout amendement apporté au plan de consultation ;*
 Au cours de l'année 2022, plusieurs consultations ont eu lieu essentiellement en mode virtuel. Cela n'a pas empêché l'atteinte des objectifs fixés. Ainsi, toutes les consultations prévues dans le cadre de la formulation de la politique agricole ont été réalisées et le document final de la politique de l'agriculture durable a été finalisé
- ii. *Les défis à relever ;*
 Les défis à relever sont immenses, car quel que soit le nombre élevé des acteurs consultés, il se trouvera toujours des parties prenantes qui vont estimer n'être pas pris en compte. Il y a aussi la pandémie de Covid19 qui a compliqué énormément les différentes consultations identifiées au départ. Et le dernier défi est celui de l'appropriation et de la rétention de l'information de la part des parties prenantes qui prennent part aux consultations
- iii. *L'efficacité de l'engagement avec les programmes d'appui à la société civile et aux peuples autochtones.*
 Le projet GDA essaie d'impliquer le plus possible les différents acteurs de la société civile, notamment le GTCRR, le Repalef, les organisations coutumières, sans parler des organisations des producteurs agricoles qui sont des acteurs clé dans le développement du secteur agricole.

8. Thèmes transversaux

8.1. Gouvernance

Mentionner ici les réunions du Comité de Pilotage (COPIL) du programme ainsi que celles des plateformes multi-acteurs et multisectorielles et un résumé du suivi de leurs décisions

Au cours de l'année une seule réunion du Comité de Pilotage a eu lieu, en date du 11 juin 2022. La décision forte adoptée au cours de cette réunion a été l'extension sans coût du projet pour une durée de 6 mois, à dater du 30 juin 2022.

8.2. Genre

Les actions, politiques et réformes prévues dans le Plan d'investissement et visant à réduire la déforestation ont un impact particulier sur les femmes. Veuillez expliquer comment le programme a tenu compte de

l'aspect Genre (désagrégation des indicateurs, recrutement de personnel féminin, représentation dans les instances de décision, consultations spécifiques etc...) en remplissant le tableau 8 dans l'objectif de donner un aperçu des réalisations et intégrer certains exemples concrets (bonnes/mauvaises pratiques). Quels ont été les groupes cibles impliqués ? Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le programme les a-t-il surmontés ?

Tableau 9 - Suivi des aspects Genre.

Critère	Actions prises pour intégrer l'aspect genre	Résultats	Coût en USD	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	Dans la réalisation du diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole, le projet GDA a capitalisé l'étude sexo-spécifique du secteur agricole en RDC, réalisée par la FAO.	La prise en compte de cette étude dans le diagnostic est reflétée dans la politique agricole nationale durable où la prise en compte du genre est retenue comme approche de mise en œuvre de la politique agricole		
Suivi-évaluation	-	-		

Il faut indiquer que le programme n'avait pas prévu des ressources dédiées uniquement aux activités en rapport avec le genre. La nature du programme, qui est sectoriel, ne laisse pas d'espace pour la réalisation des actions spécifiquement liées au genre

8.3. Peuples Autochtones

Le programme GDA n'a pas eu des interactions particulières avec les peuples autochtones. Néanmoins, dans le cadre du processus de validation de la politique agricole nationale durable, les peuples autochtones seront consultés, ainsi que tous les autres acteurs qui interviennent de près ou de loin dans le développement du secteur agricole de la RDC.

8.4. Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)

8.5. Respect de normes environnementale et sociale

Tel que défini dans le contexte de la CCNUCC et en particulier des décisions de la COP de Cancun sur les sauvegardes, les parties à la COP ayant l'ambition d'accéder aux paiements basés sur les résultats doivent pouvoir démontrer que les garanties de Cancun ajustées au contexte national ont été respectées dans la production des réductions d'émissions concernées. La mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ concourt à la génération de telles réductions d'émissions. Il est donc nécessaire pour tous les programmes, tant sectoriels qu'intégrés, de s'assurer du respect et de rapporter sur ces normes. Dans un premier temps ceci facilite la consolidation des informations au niveau de CAFI, et dans un deuxième temps ces informations

pourront être utilisées dans le Résumé des Informations sur les Sauvegardes si soumission à la CCNUCC. Veuillez donc rapporter sur les normes environnementale et sociale.

a. Etude d'impact environnementale et sociale

Une telle étude a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? OUI / NON. Dans l'affirmative, veuillez rapporter sur les résultats clés obtenus et/ou les avancées relatives aux mesures d'atténuation, et joindre le rapport de l'étude en annexe ou informer s'il a déjà été transmis au Secrétariat de CAFI

Une étude d'impact environnemental et social a été menée durant l'année 2022. Mais le résultat n'a pas encore été validé

b. Mesures prises afin d'assurer le respect des sauvegardes

Décrire ici les études d'impacts ou les mesures prises afin de s'assurer du respect de chacune des sauvegardes, en remplissant le tableau 10

Tableau 10- Suivi des mesures/principes de sauvegardes.

	Les réalisations	Le coût en USD	Les défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)			
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)			
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)			
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)			
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones			
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)			
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)			

a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;			
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.			
c) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail			

Le programme GDA est un programme sectoriel qui appui le Gouvernement à élaborer une politique agricole nationale durable qui promeut un développement agricole durable est respectueux des forêts et des écosystèmes, de manière globale. En tant que tel, ce programme contribue aux objectifs du processus REDD+. Une évaluation stratégique environnementale de la politique agricole nationale durable a été réalisée au cours de l'année 2022, pour s'assurer que ce document ne soit pas en porte à faux avec les principes de la REDD+. Néanmoins, dans le programme, il n'est pas prévu des ressources pour prendre de manière spécifique des mesures de sauvegarde environnementale.

b. Gestion des plaintes et recours

- 1) *Plusieurs types de conflits peuvent surgir dans la mise en œuvre des programmes et projets REDD+. Il convient d'établir des mécanismes impartiaux, accessibles et équitables de dépôt de plainte, de résolution des conflits et de recours, et de veiller à ce qu'ils soient accessibles tout au long des consultations et de l'exécution des politiques, mesures et activités REDD+. L'agence d'exécution doit mettre en place un mécanisme spécial de gestion des plaintes et renseigner la gestion dans le tableau ci-dessous.*

N°	Village	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise

Un tel dispositif n'a pas été prévu dans le cadre de la mise en œuvre du programme GDA, qui ne travaille pas directement avec les populations congolaises, mais appui le Gouvernement dans l'élaboration d'une politique agricole nationale durable.

- 1) *Veillez préciser les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur le mécanisme de plaintes utilisé.*

9. Gestion des risques

9.1 Mettre à jour votre matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée.

Détailler les mesures qui ont été/seront prises et indiquer la personne/l'acteur responsable. Cette matrice devra mettre à jour ce qui a été identifié dans le document de programme à son approbation (ou l'année

précédente pour les programmes ayant plus d'une année de mise en œuvre). Dans cette analyse il sera intéressant de commenter l'évolution sur le temps (e.g. un risque estimé à haute probabilité à la formulation peut être revu à la baisse l'année suivante), en expliquer les raisons et si le programme a eu un rôle proactif dans l'atténuation de ces risques.

Tableau 10 - Gestion des risques

Identification des risques				Traitement du risque		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) par rapport au dernier rapport	Action(s)	Responsabilité	Date limite
Non décaissement de la totalité des ressources du projet	1 ^{er} semestre 2022	Elevé	Elevé	Décaisser la totalité des ressources du projet	FONARED D	30 juin 2022
Non prolongation du projet	1 ^{er} semestre 2022	Elevé	Elevé	Accorder les 9 mois de prolongation du projet comme décidé au cours de la réunion du COFIL du 11 juin 2022	FONARED D	30 juin 2022
Faible implication du Ministère de l'Agriculture dans la mise en œuvre du projet	1 ^{er} semestre 2022	Elevé	Elevé	Mettre en place rapidement une nouvelle cellule au sein du Ministère de l'Agriculture pour suivre la mise en œuvre du projet	Ministère de l'Agriculture	31 mars 2022

9.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (combien pour la période de rapportage et une brève description de chacune)	Non
Allégations		
Investigations		

Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Allégations		
Investigations		
Sanctions		

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Formation : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur Fraude, la mauvaise utilisation de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés / nombre de staff total		
Nombre de consultants formés / nombre total		
Nombre de sous-contractants formés / nombre total		
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés / nombre de staff total		
Nombre de consultants formés / nombre total Nombre de sous-contractants formés / nombre total		

10. Illustration narrative spécifique

Non applicable au projet GDA

Donner un exemple détaillé d'une action/intervention qui contribue avec réussite au processus REDD+ national. Présenter les changements les plus remarquables atteints au niveau de la perception ou du changement des attitudes des groupes cibles.

L'inclusion de pièces justificatives, y compris des photos avec légendes et des informations détaillées, est fortement encouragée. Le Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC) choisira des exemples et des photos

qui seront publiés dans le rapport annuel global, les sites web du Fonds et ceux seront sujets de reportages ou blogs spéciaux.

11. Modalités de suivi

Il s'agit, notamment de :

- Présenter le système de suivi et comment les informations ont été utilisées pour identifier des leçons tirées et/ou ajuster la stratégie de mise en œuvre du programme ;
- Indiquer le budget affecté au suivi-évaluation (collecte de données de base, personnel de suivi-évaluation etc...) et le comparer aux dépenses effectives.
- Faire référence aux revues techniques, d'évaluations externes etc.
- Présenter le travail des structures de gouvernance du Programme (COFIL, plateformes, nombre de missions de suivi terrain), leurs réunions, dates, rapports, etc.

Tableau 11 - Etat d'avancement du plan de suivi du programme.

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Taux de réalisation	Coûts en USD/Budget	Résultats et leçons tirées
Missions de suivi terrain	deux mission de suivi des EMD au niveau des postes sentinelles	2	2	25.000	Les postes sentinelles rencontrent des difficultés sérieuses pour leur fonctionnement
Réunions	10 réunions virtuelles	10	100%	0	Ces réunions ont permis de passer en revue les livrables produits dans le cadre du processus de formulation de la politique agricole nationale durable.
Rapports	1	1	100%	-	-
Revus techniques	1	0	0%	-	-
Evaluations externes	1	0	0%	-	-
Collecte des données	1	0	0%	-	-
Tenue du COFIL	1	1	100%	-	Le COFIL a été organisé le 11 juin 2022 a été déterminant pour obtenir la prolongation de 9 mois du projet
Prise en compte des recommandations du COFIL	2	1	50%	-	Le COFIL a recommandé la prolongation du projet de 9 mois supplémentaires. Au 30 juin 2022,

					cette recommandation n'est pas totalement réalisée
Réunion de différentes plateformes	-	-	-	-	

N.B. : Veuillez fournir vos éventuelles remarques sur la gouvernance du programme, y compris des défis et leçons apprises.

12. Révisions programmatiques (le cas échéant)

Indiquer toute modification importante dans les stratégies, les objectifs, les cibles ou les résultats clés en présentant la justification ainsi que les approbations obtenues en structure de gouvernance (eg COPIL de programme, CT du FONAREDD) le cas échéant.

Aucune révision programmatique n'est intervenue

13. Communication and promotion

Fournir un bref descriptif des efforts entrepris pour promouvoir CAFI (et le FONAREDD en RDC) y compris via l'utilisation de logos dans les publications finales du programme, sur le site du programme, et dans les ateliers avec les partenaires et parties prenantes, photos à l'appui.

Au cours de l'année 2022, le programme GDA a maintenu les efforts débutés en 2021 pour améliorer sa visibilité. Dans les activités réalisées par le programme GDA, la visibilité du bailleur de fonds Cafi-Fonaredd a été rehaussée notamment à travers des supports de visibilité comme les banderoles, les roll-up et les affiches.

14. Auto-évaluation du programme

Sur la base des critères de performance, merci de bien vouloir passer en revue l'évaluation de votre programme pour la période sous-examen.

- **Pertinence** : Le projet GDA est pertinent car sa finalité est de contribuer à doter, pour la 1^{ère} fois, la RDC d'un document de politique agricole, qui promeut un développement agricole durable, c'est-à-dire qui préserve les écosystèmes de manière générale et la forêt de manière particulière.
- **Efficacité** : Doter la RDC d'une politique agricole nationale durable fait partie des objectifs généraux du plan d'investissement REDD+. La FAO, en tant qu'Agence d'exécution, a appuyé au cours de l'année 2022 le Ministère de l'Agriculture à produire et à finaliser le draft 1 de la politique agricole nationale durable. Ensuite, un atelier national de validation a été organisé, au cours duquel la politique a été validée. C'est une avancée majeure qui peut permettre à ce que le pays soit doté d'ici la fin de l'année 2022, pour la première fois de son histoire d'une politique nationale agricole durable.
- **Efficiace** : Les ressources du projets GDA sont utilisées de manière efficiente pour atteindre les 7 résultats du projet. Au courant de l'année 2022, de manière cumulative, 5 des 7 résultats du projet ont été atteints.

- **Durabilité/niveau d'appropriation nationale/provinciale** : la FAO accorde une importance majeure à la durabilité et l'appropriation de ce projet par la partie nationale. C'est ainsi qu'elle a contribué à la mise en place au sein du Gouvernement d'une cellule technique qui comprend 5 experts qui suivent au jour le jour la mise en œuvre du projet. Après une période de latence de cette Cellule Technique, due essentiellement à l'instabilité institutionnelle, le projet GDA s'est réjoui de la mise en place d'une nouvelle équipe comprenant le Secrétaire Général à l'Agriculture en son sein. Cela garantit un niveau d'appropriation très élevée.
- **Gouvernance** : la FAO accorde une grande importance à la gouvernance du projet GDA. EN date du 11 juin 2022, s'est tenue la 3^{ème} réunion du Comité de Pilotage du projet GDA. En outre, depuis le mois de mai 2022, une nouvelle Cellule Technique du projet est mise en place au niveau du Ministère de l'Agriculture.
- **Gestion participative** : A travers les groupes thématiques, la FAO veille à garantir la participation de tous les acteurs dans la mise en œuvre du projet GDA. Tout au long du projet plusieurs rencontres sont prévues tant à Kinshasa qu'en province, en vue d'impliquer le plus d'acteurs possibles dans la mise en œuvre du projet GDA. La FAO s'appuie également sur la plateforme GTCRR pour impliquer davantage des parties prenantes tout au long de la mise en œuvre du projet GDA.
- **Respect des normes socio-environnementales** : le projet GDA a travaillé au cours de ce premier semestre avec l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) pour l'élaboration des termes de référence pour l'évaluation environnementale et stratégique de la politique agricole. Cela pour s'assurer que la mise en place de cette politique ne va pas induire des impacts sociaux et environnementaux négatifs.
- **Système de suivi-évaluation (stratégie de communication, plaintes et recours et suivi-évaluation)**: le projet GDA profite de la Cellule de Communication de la FAO en RDC, ainsi que des experts en suivi évaluation de la FAO.

15. Difficultés rencontrées et mesures prises et leçons apprises

L'année 2022 a marqué la clôture du projet GDA. La principale difficulté a été la non application des décisions du Comité de Pilotage tenu le 11 juin 2022, et qui avait décidé de l'extension du projet pour une durée de 9 mois. Le projet n'a pu finalement bénéficier que d'une extension de 6 mois, clôturant ainsi ses activités au 30 décembre 2022. Cela a eu comme conséquence la non finalisation de certaines activités, notamment l'élaboration du référentiel technique de base pour la sédentarisation des agriculteurs.

16. Conclusion et recommandations

Le projet GDA a finalement clôturé ses activités le 30 décembre 2022. Durant sa mise en œuvre a rencontré de nombreuses difficultés. Néanmoins, on peut estimer que l'essentiel a été atteint, avec la validation et l'adoption de la politique de l'agriculture durable par le Gouvernement de la RDC. Le plus difficile reste à faire, car il faut maintenant passer à la mise en œuvre de cette politique.

17. Récapitulatif des livrables

Etablir la liste des livrables évoqués dans le rapport et fournir des hyperliens aux livrables finalisés ou, le cas échéant, aux dossiers qui les contiennent.

18. Annexes

Rappel : Annexer le tableau 5.2 complété en format Excel, tel qu'indiqué en section 6, téléchargeable [au lien suivant](#)